

Fiche de spécification

AV-013

Grue Mobile

(sur chenilles/sur camion/ terrain dur)

Formation

1. Groupe cible

Chaque futur opérateur de grues mobiles (sur chenilles / sur camion / terrain dur) . Chaque employé qui doit être capable d'utiliser en toute sécurité des grues mobiles.

2. Conditions d'admission

- Avoir au moins 18 ans
- Disposer d'un certificat d'aptitude médicale (fonction de sécurité)

3. But

General : acquérir l'expérience théorique et pratique dans le cadre des méthodes professionnel et tâches à risque.

Cela Signifie :

- Sensibilisation autour de la fonction de sécurité
- Connaitre les mesures d'atténuation des risques
- Obtenir une vue adéquate des capacités et de les limites
- Connaitre les dispositions légales

4. Objectifs finaux

THÉORIE

- Connaitre la fonction de sécurité
- Savoir ce que sont les permis de travail et pouvoir les interpréter et les respecter
- Connaitre les règles et la législation en matière de réglementation et des inspections
- Connaissance des travaux préparatoires avant l'usage d'une grue mobile
- Connaissance des différents types de grues mobiles, de leurs pièces et les protections vitales
- Connaissance de l'entretien, l'inspection et la surveillance quotidienne des grues
- Connaissance des matériaux pour élinguer, le centre de gravité et le poids des charges
- Connaitre des règles pour le déplacement des grues mobiles
- Reconnaître les défauts, les évaluer et éventuellement les résoudre
- Connaitre les précautions standard pour l'utilisation de grues mobiles
- Connaissance des mesures à la fin de l'usage
- Connaissance des aspects environnementaux
- Connaitre les systèmes de communication

PRATIQUE

- Faire des préparations avant l'usage de la grue mobile
- Faire une inspection de la grue mobile

- Élinguer différents types de charges avec des différentes méthodes
- Opération de levage; savoir contrôler le mouvement
- Lire des tableaux de charges
- Déplacer les grues mobile
- Faire l'entretien quotidien
- Reconnaître les défauts
- Reconnaître les risques et prendre des mesures adéquates
- Finir les travaux et stocker les matériaux
- Préparer le grue pour le transport

5. Durée de validité du diplôme

10 ans

Tous les 5 ans, l'entreprise procède à une évaluation intermédiaire (interne ou externe) par une personne compétente afin de vérifier si les travailleurs satisfont encore aux objectifs. L'entreprise prend à cet égard ses propres responsabilités. Les auditeurs VCA examineront ce point lors de l'audit.

6. Durée

- Formation: 1 à 5 jours